



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E37892

VALABLE JUSQU'AU 13/06/2025

ÉDITÉ LE 20/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1968

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 14/06/2004
400 000

Raison sociale : ENTREPRISE MAURICE PICARD ET COMPAGNIE

ROUTE DE VIVIER-AU-COURT
08350 VRIGNE-MEUSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SEDAN 786920025

Siret : 786 920 025 00024

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4026138

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1254000 / 002 149576/18

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1254000 / 002 149576/18

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2024

Téléphone : 03 24 52 12 09

Fax :

Portable :

Site Internet : www.picard.maurice.fr

E-mail : contact@picardmaurice.fr

Responsabilité légale :

SAINT CHARLES (401 948 583) / FRANCOIS XAVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL /
MIRON PIERRE YVES DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 96

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité supérieure) Mention RGE	09/03/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	26/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.